EPU 43, 4 mai 2023

Recommandations du Canada

1 min 15 sec

**Luxembourg**

Merci, Monsieur le Président.

Le Canada salue les mesures prises par le Grand-Duché de Luxembourg en faveur de l’hébergement des bénéficiaires de protection internationale et l’encourage à poursuivre ses efforts en vue de leur assurer un logement durable.

Le Canada recommande que le Luxembourg :

1. adapte sa politique d’asile afin d’assurer un traitement égal dans l’accueil direct des demandeurs de protection internationale, qu’ils soient bénéficiaires de la protection internationale ou qu’ils soient enregistrés sous le statut de protection temporaire;
2. favorise l’inclusion des personnes en situation de handicap au marché du travail;
3. renforce sa lutte contre les violences faites aux femmes et soutienne des collectes de données statistiques dans ce domaine.